

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**Compte Administratif 2022 de la ville de FLOIRAC****Le Cadre Général**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Floirac.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la commune. Prenant en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté avant le 30 juin au plus tard pour l'année 2023.

Le compte administratif 2022 sera voté le 3 avril 2023 en conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande auprès de la mairie aux heures d'ouverture des services administratifs.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le compte administratif de la ville (*article L.2311-1 du CGCT*). Dans chacune des sections les dépenses et les recettes sont classées par chapitres et par articles conformément à l'instruction comptable M14 en vigueur à la date du vote établie par arrêté conjoint du ministre chargé des collectivités locales et du ministre chargé du budget.

La section de fonctionnement :

- Dépenses : charges à caractères générales + salaires + intérêts de la dette + dépenses de gestion courante + dépenses exceptionnelles
- Recettes : Recettes des services + Impôts et taxes + Dotations et participations + recettes de gestion courante + recettes exceptionnelles

La section d'investissement :

- Dépenses : travaux + acquisitions de terrains ou d'équipements
- Recettes : Financements + emprunt

I - La section de fonctionnement**a) Généralités**

L'année 2022 a généré un excédent de fonctionnement de 2 091 856,63 € cumulé à l'excédent reporté de 2 150 085,78€, soit un excédent cumulé en 2022 de 4 241 942,61 €.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux pour la ville.

b) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement réalisée en 2022

D E P E N S E S		
FONCTIONNEMENT	CH.	C.A. 2022
Charges à caractère général	c/011	5 469 751,98
Charges de personnel	c/012	11 293 358,50
Virement à la section invest.	c/023	
Opérations de section à section	c/042	1 281 230,25
Autres charges de gest ^e courante	c/65	4 302 939,29
Charges financières	c/66	215 655,59
Charges exceptionnelles	c/67	8 664,32
Dotations aux amortissements et aux pro	c/68	
Atténuation de charges	c/014	2 778 874,00
TOTAL		25 350 473,93

R E C E T T E S		
FONCTIONNEMENT	CH.	C.A. 2022
Excédent antérieur reporté	c/002	0,00
Atténuation de charges	c/013	63 392,70
Opérations de section à section	c/042	27 239,37
Produits des services	c/70	746 612,63
Impôts et taxes	c/73	17 639 469,50
Dotations et participations	c/74	8 327 303,50
Autres produits gest ^e courante	c/75	403 825,19
Produits exceptionnels	c/77	234 487,87
reprises sur amortissements	c/78	
TOTAL		27 442 330,76

II - La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement de la ville reprend :

- ***En dépenses*** : Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création.
- ***En recettes*** : Deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues (Région, Département, Métropole, CAF...) en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement réalisée en 2022

DEPENSES		
INVESTISSEMENT	CH.	C.A. 2022
Solde d'exécution d'invest. reporté	c/001	
Dépenses imprévues	c/020	
Opérations de section à section	c/040	27 239,37
Opérations patrimoniales	c/041	10 391,55
Subventions et participations	c/10	70 979,20
Remboursement d'emprunts	c/16	1 674 692,61
Immobilisations incorporelles	c/20	118 762,75
Subvention d'équipement rev.	c/204	638 407,18
Immobilisations corporelles	c/21	2 226 909,86
Construction	c/23	10 391,55
Tvx exécutés d'office pour le compte de	c/4541	-
APCP		1 501 273,94
Espaces Publics ANRU	6002	
Aménagement Urbain Ville CUB	9003	
Petits aménagements	1502	16 130,69
Ecole Blum Rénovation	1509	103 825,55
Parking Burthe	1701	
Parcs municipaux	5001	
Chemin des écoliers	1801	14 571,88
Plan de gestion parc des coteaux	1802	20 978,21
Fil vert 2	1803	10 549,98
Rénovation arrosage burthe	1804	
Castel	1601	24 366,72
Dravemont	1603	374 536,50
Curie	2101	
Plaine des sports	2001	888 286,53
Projet Agricole du CANON quartiers ferti	2201	
Accessibilité obligation légale	2202	59 283,67
Schémas d'accueil de la Burthe	2203	4 874,90
Rénovation sources éclairage public	2301	
TOTAL		6 279 048,01

RECETTES		
INVESTISSEMENT	CH.	C.A. 2022
Solde d'exécutoir d'invest. reporté	c/001	
Virement de la section de fonct.	c/021	
Opérations de section à section	c/040	1 281 230,25
Opérations patrimoniales	c/041	10 391,55
Excédent de fonctionnement capitalisé	C/1068	1 262 000,00
Dotations - Fonds divers	c/10	833 147,08
Subventions d'investissement	c/13	660 827,86
Emprunts et dettes	c/16	0,00
Tvx exécutés d'office pour le compte de tiers	c/4542	
Cessions	c/024	
TOTAL		4 047 596,74

c) Exécution des dépenses et des recettes d'investissement en 2022

Hors écritures d'ordre et reprise du résultat antérieur, 64.25 % des dépenses prévues ont été réalisées. 437 651.55 € de dépenses sont reportées en Restes à Réaliser sur le budget 2023.

Les dépenses d'équipement réalisées s'élèvent à **3 846 946 €**, les principales réalisations en 2022 sont les suivantes :

- ❖ Aménagements urbains et autres : **1 000 611 €**
- ❖ Travaux dans les bâtiments : **942 927 €**
- ❖ Plaine des sports : **888 286 €**
- ❖ PRU Dravemont : **374 536 €**
- ❖ Rénovation école Blum : **103 825 €**
- ❖ Matériel et mobilier scolaire : **102 928 €**
- ❖ Etudes : **92 099 €**

A cela, il convient de rajouter le remboursement du capital des emprunts, pour un montant global de **1 674 692,61 €**.

Les recettes s'établissent à **4 047 596 €** principalement réparties comme suit :

- ❖ Mouvements d'ordre (dont dotations aux amortissements) : **1 291 621 €**
- ❖ Excédent de fonctionnement capitalisé : **1 262 000 €**
- ❖ F.C.T.V.A. et taxe d'aménagement : **833 147 €**
- ❖ Subventions (DETR, FDAEC...) : **660 827 €**

Des recettes à percevoir pour un montant de **3 394 321,50 €** sont reportées sur 2023, portant le solde des Restes à Réaliser à **2 956 669,95 €**.

Le résultat de clôture de la section d'investissement est négatif de **2 231 451,27 €**, reprenant le solde d'exécution reporté en déficit de **83 543,54 €**.

III - Les données synthétiques du compte administratif 2022

a) Informations financières

Informations financières ratios		Valeurs communales
1	Dépenses d'exploitation/ dépenses réelles de F	22,73%
2	Produit d'exploitation domaine / recettes réelles de F	2,72%
3	Transferts reçus/recettes réelles de F	30,37%
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut	0,00%
5	Encours de la dette	13 964 820,00 €

b) Etat de la dette

Au 31 décembre 2022, les chiffres de l'endettement communal peuvent se résumer aux données suivantes :

Caractéristiques de la dette au 31/12/2022

Encours 13 964 820,40	Nombre d'emprunts * 20
Taux actuariel * 1,83%	Taux moyen de l'exercice 1,43%
Taux moyen équivalent après couverture 1,45%	* tirages futurs compris

Charges financières en 2022

Annuité 1 883 771,86	Amortissement 1 674 692,61
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 209 079,25	ICNE 56 619,97